

Une agglomération tourangelles inscrite dans un réseau Grand Ouest

Par sa population, Tours fait partie des vingt plus grandes aires urbaines françaises. Du fait de sa proximité avec Paris, les relations économiques et résidentielles se nouent d'abord avec la capitale. Hors Paris, Tours s'inscrit dans un territoire du quart nord-ouest, principalement orienté vers les zones d'Orléans, Blois, Poitiers, Angers, Le Mans et Nantes. Au sein de ce réseau de proximité, les migrations résidentielles, les liens entre les sièges d'activité et leurs établissements secondaires et les déplacements domicile-travail se structurent autour de deux systèmes : d'une part Poitiers-Tours-Blois-Orléans, d'autre part Le Mans-Angers-Nantes. Par les opportunités qu'elle présente en termes d'études, d'emplois ou d'aménités territoriales, Tours est attractive pour les habitants de la région Centre-Val de Loire. Les liens économiques au sein du réseau des sept aires urbaines sont limités.

Stéphanie Hérant (Insee), Aurélie Ravier (ATU)

La loi du 16 décembre 2010, de réforme des collectivités territoriales, réaffirme le rôle essentiel des grandes agglomérations comme moteurs de croissance et d'attractivité du territoire. L'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours (ATU) travaille actuellement à qualifier le processus de métropolisation dans l'aire urbaine (*définitions*) tourangelles, avec le soutien du Plan urbanisme construction architecture (PUCA) et du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET). Afin d'enrichir les enseignements de cette recherche et de l'inscrire dans un environnement élargi, l'ATU et l'Insee se sont associés.

L'aire urbaine de Tours ne peut prétendre jouer un rôle de métropole (*définitions*) identique à celui que peuvent tenir des villes comme Nantes ou Lyon. Toutefois, sa position géographique, son accessibilité et son dynamisme induisent des liens potentiels avec de nombreux autres territoires. L'analyse des migrations résidentielles permet de déterminer des systèmes

urbains fonctionnant ensemble de façon privilégiée ; ils sont appelés des « communautés ». La pertinence de ces ensembles est confortée ou modérée par l'analyse des flux domicile-travail et des flux entre les sièges d'activité et leurs établissements secondaires.

Avec 484 000 habitants en 2012, l'aire urbaine de Tours fait partie des vingt plus grandes aires urbaines de France. Entre 2007 et 2012, sa population a augmenté de 2,6 %, soit une évolution équivalente à celles des aires urbaines de Paris, Orléans, Angers ou Le Mans pour

1 Des liens forts entre les aires urbaines de Tours et du Grand Ouest

Aire urbaine de départ ou d'arrivée	Migrations résidentielles					
	population totale	moins de 16 ans	de 16 à 24 ans	de 25 à 39 ans	de 40 à 64 ans	65 ans ou plus
Paris	30,8	31,1	22,1	33,0	35,9	47,0
Bordeaux	3,3	4,1	2,8	3,6	3,2	2,3
Grand Ouest	38,6	34,5	50,0	35,4	32,4	27,4
dont						
Orléans	7,3	5,4	11,5	6,4	5,0	2,7
Blois	5,4	4,3	7,6	4,4	5,1	4,6
Angers	3,0	3,0	4,0	2,5	2,3	2,1
Nantes	4,2	3,7	4,8	4,5	3,2	3,2
Le Mans	2,6	2,7	2,9	2,5	2,1	2,2
Poitiers	3,2	2,9	3,9	3,4	2,3	1,4
Autres	27,3	30,3	25,1	28,0	28,5	23,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Note de lecture : parmi les personnes qui rejoignent ou quittent l'aire urbaine de Tours, 30,8 % viennent de l'aire urbaine de Paris ou s'y installent. Ce taux est de 31,1 % pour les personnes de moins de 16 ans.

Champ : migrations sur 5 ans entre l'aire urbaine de Tours et les autres aires urbaines de plus de 100 000 habitants
Source : Insee, Recensements de la population 2008

ne citer que les plus proches. La hausse de la population tourangelles est due à sa capacité à attirer des habitants, notamment des jeunes.

Un réseau d'aires urbaines centré sur Paris

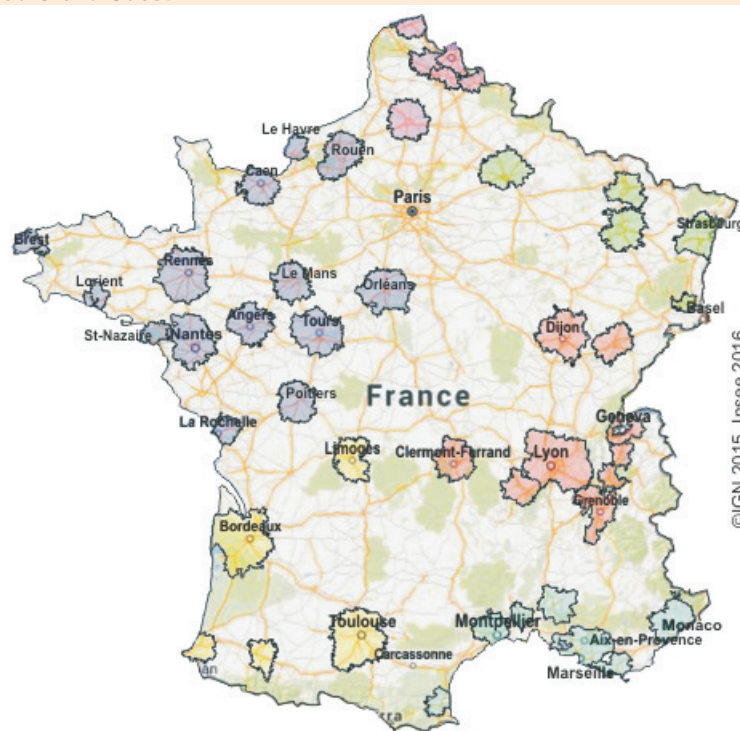
L'étude des migrations résidentielles renseigne sur l'attractivité des territoires. En raison notamment de sa taille, de son dynamisme économique et des équipements culturels et éducatifs qu'elle offre, l'aire urbaine de Paris polarise une majorité des déménagements entre les aires de plus de 100 000 habitants.

Sur cinq ans, parmi les 110 000 migrations au départ ou à l'arrivée de l'aire urbaine de Tours, plus de 65 000 se font vers ou depuis des aires urbaines de plus de 100 000 habitants. La mobilité des personnes entre Tours et Paris représente près d'un tiers de ces flux (*définitions*) (figure 1). Il s'agit notamment de cadres et d'étudiants. Le solde migratoire de l'aire urbaine de Tours est positif vis-à-vis de Paris, Orléans et Blois, mais négatif avec Nantes.

L'émergence d'un réseau Grand Ouest

Cette prédominance de Paris dans les échanges entre les différents espaces de France métropolitaine masque des liens forts entre les territoires. Les déménagements sur les plus longues distances (vers Bordeaux ou Lyon par exemple) sont plutôt effectués par des personnes âgées de 25 ans ou plus, notamment des actifs. Les cadres et les personnes occupant des professions intellectuelles supérieures représentent plus d'un tiers des flux d'actifs occupés entre l'aire urbaine de Tours et celles de Paris et Bordeaux (figure 3). La présence plus importante de grandes entreprises et d'emplois qualifiés dans ces métropoles françaises expliquent en partie ce constat.

2 Hors attractivité francilienne, les migrations résidentielles dessinent un réseau Grand Ouest



Champ : aires urbaines de plus de 200 000 habitants
Sources : Insee, Recensements de la population 2008

L'exclusion de l'aire urbaine de Paris dessine des réseaux qui regroupent des territoires géographiquement proches, indiquant que l'aire urbaine de Tours est essentiellement tournée vers le Grand Ouest (*définitions*) (figure 2), zone qui regroupe vingt-deux aires urbaines de plus de 100 000 habitants.

Des liens privilégiés dans la proximité et le long de l'axe ligérien

L'analyse fine des migrations résidentielles restreinte au Grand Ouest met en évidence un réseau composé de l'aire urbaine de Tours et de six territoires proches. Il s'agit des aires urbaines d'Orléans, Blois, Nantes, Poitiers, Angers et Le Mans (par ordre

d'importance) qui regroupent un quart des flux de personnes entrant ou sortant de l'aire urbaine de Tours.

L'analyse qui suit se concentre sur les relations existant entre ces espaces.

Deux réseaux de proximité

Que l'on étudie les migrations résidentielles, les navettes domicile-travail ou les liens entre les sièges d'établissements et leurs unités secondaires, deux communautés distinctes se forment. D'une part, les aires urbaines de Tours, Orléans, Blois et Poitiers entretiennent des relations préférentielles, d'autre part les aires de Nantes, Angers et Le Mans forment une autre communauté (figure 4).

3 Des migrations vers les grandes aires pour les cadres, plus régionales pour les professions intermédiaires et les employés

Aire urbaine de départ ou d'arrivée	Ensemble	Actifs occupés dont					nombre, %
		artisans, commerçants, chefs entreprise	cadres, professions intellectuelles supérieures	professions intermédiaires	employés	ouvriers	
Paris	11 260	3,6	35,5	30,2	22,9	7,7	
Bordeaux	1 160	1,5	34,0	31,8	21,6	10,5	
Grand Ouest	13 240	3,6	24,3	35,7	23,3	13,0	
dont							
Orléans	2 460	3,4	24,7	37,4	22,7	11,8	
Blois	1 820	3,9	17,4	36,0	26,0	16,5	
Angers	980	3,2	27,6	34,8	27,0	7,4	
Nantes	1 590	3,0	31,9	32,6	20,5	11,8	
Le Mans	930	3,9	20,4	33,5	25,1	16,7	
Poitiers	1 110	3,8	19,8	40,8	23,5	12,0	
Autres	9 410	3,3	31,7	33,2	21,8	9,7	

Note de lecture : 11 260 actifs occupés ont quitté ou rejoint l'aire urbaine de Tours à destination ou en provenance de l'aire urbaine de Paris. Parmi eux, 35,5 % étaient cadres ou occupaient une profession intellectuelle supérieure.
Source : Insee, Recensement de la population 2008

L'aire urbaine de Tours : un territoire attractif pour les personnes

Entre 2003 et 2008, l'aire urbaine de Tours a accueilli 9 300 personnes en provenance des six aires urbaines citées alors que 7 500 personnes l'ont quittée pour rejoindre un de ces six territoires. Le bilan migratoire est donc positif au profit de l'aire urbaine de Tours. Plus de la moitié des personnes qui se sont installées venaient d'Orléans (31 %) ou de Blois (24 %). L'aire urbaine de Poitiers représente quant à elle 13 % des arrivées.

En sens inverse, en raison de leur taille et des opportunités qu'elles présentent en termes d'emplois, d'études ou d'aménités territoriales, les aires urbaines d'Orléans et Nantes sont les plus attractives pour les

Mieux connaître le territoire et son inscription dans des réseaux

L'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours (ATU), en association avec plusieurs chercheurs, travaille actuellement à qualifier le processus de métropolisation dans l'aire urbaine de Tours. Il s'agit d'appréhender les sous-systèmes au sein de ce territoire, son rayonnement et ses liens avec d'autres espaces, sur la base des pratiques des ménages et des acteurs économiques. L'étude menée avec l'Insee Centre-Val de Loire a permis de parfaire le diagnostic réalisé par l'ATU et ses partenaires. Elle apporte des enrichissements sur les systèmes territoriaux dans lesquels Tours s'inscrit et dessine des pistes quant aux alliances à construire.

Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours

personnes qui quittent Tours. Ainsi, à l'âge de la retraite, les Tourangeaux déménagent préférentiellement vers Nantes alors que Tours attire surtout des retraités blésois. Une offre en services plus développée et un meilleur équipement du territoire comptent parmi les moteurs de ces déménagements vers une centralité plus importante à l'ouest.

Tours capte essentiellement des étudiants résidant dans la région

Les migrations résidentielles entre Tours et les autres aires urbaines du Grand Ouest sont particulièrement importantes pour les personnes âgées de 16 à 24 ans (figure 1), essentiellement des étudiants. Grâce à une offre dense et diversifiée de filières supérieures de formation, l'aire urbaine de Tours parvient toutefois à retenir bon nombre de ses étudiants. Ainsi, 60 % des jeunes qui résident dans l'Indre-et-Loire y font leurs études. Sur les 3 800 étudiants qui ont rejoint Tours pour leurs études en provenance du réseau, plus de 2 500 résidaient dans l'aire urbaine d'Orléans ou dans celle de Blois cinq ans auparavant. À l'inverse, les jeunes tourangeaux qui poursuivent leurs études hors de l'aire urbaine se dirigent principalement vers Orléans ou vers Nantes et Angers (environ 1 500 étudiants soit six étudiants sortants sur dix). Mais le bilan migratoire des

étudiants reste positif, Tours étant le territoire qui attire le plus d'étudiants dans le réseau.

L'ouest attire les cadres

En 2012, l'aire urbaine de Tours offre environ 202 000 emplois soit 1 % de plus que cinq ans auparavant. Sur la même période, le nombre d'emplois offerts n'a augmenté que dans les aires urbaines de Nantes, Angers et Poitiers.

S'agissant des actifs occupés, les arrivées dans l'aire urbaine de Tours depuis les six territoires du réseau et les départs s'équilibrent. Tours entretient les plus fortes relations, en entrée comme en sortie, avec Orléans et Nantes. Mais selon la catégorie socioprofessionnelle, ce constat peut être différent. Les cadres et les personnes occupant des professions intellectuelles supérieures se dirigent vers les territoires offrant le plus d'emplois qualifiés. Les cadres partent plus souvent de Tours pour aller vers Nantes que l'inverse. Avec Orléans, le solde migratoire des cadres est quasiment nul.

Les migrations résidentielles des employés, des personnes exerçant une profession intermédiaire et des ouvriers vers l'aire urbaine de Tours proviennent d'abord d'Orléans puis de Blois, zones avec lesquelles le solde migratoire est quasiment

nul. À l'inverse, il est négatif avec l'aire urbaine de Nantes quelle que soit la profession.

Des liens économiques limités

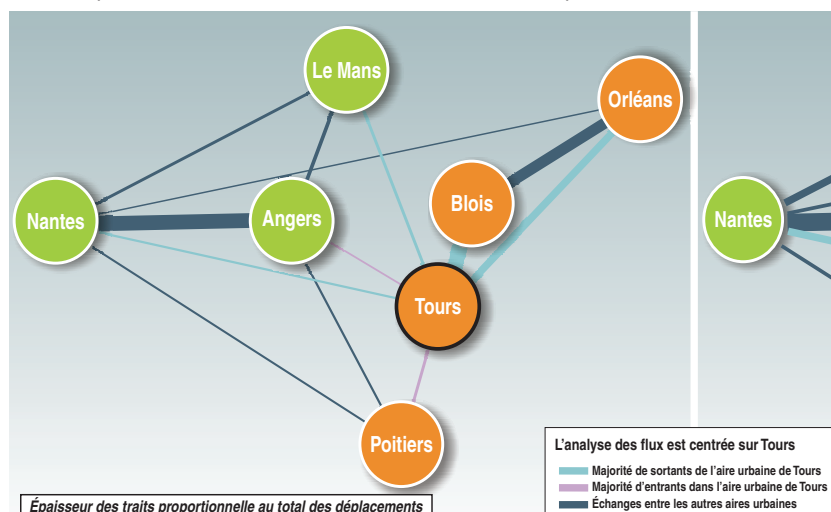
Le dynamisme d'un territoire s'apprécie aussi à son influence économique. Les liens entre les sièges d'activité et leurs établissements secondaires illustrent ce phénomène. Il s'agit, pour les entreprises multi-établissements, de mettre en regard les emplois du territoire dépendant d'un siège extérieur et les emplois hors territoire rattachés à un siège interne.

Dans l'aire urbaine de Tours, environ 67 000 salariés travaillent dans un établissement du secteur marchand qui appartient à une entreprise multi-établissements, soit 37 % des salariés travaillant sur le territoire. Parmi ceux-ci, environ un tiers dépendent d'un siège situé sur le territoire. Ce taux est inférieur de six points à celui du territoire de Nantes et de trois points à ceux d'Orléans et Angers. Ce manque d'ancrage des établissements peut être perçu comme une fragilité en tant que dépendance vis-à-vis de centres de décision situés à l'extérieur du territoire. Il peut néanmoins révéler une certaine attractivité lorsqu'il s'agit, pour les grands groupes, de décider où implanter un établissement secondaire : des infrastructures ferroviaires et routières importantes, la proximité de Paris et le cadre de vie sont des atouts de l'aire urbaine de Tours.

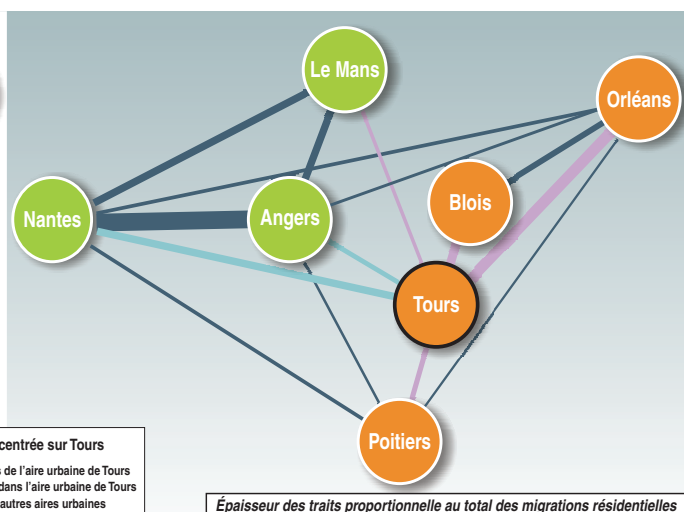
Au sein du réseau, Orléans et Nantes sont les deux principaux territoires d'accueil des sièges des entreprises employeuses à Tours. Elles ne représentent toutefois chacune que 2 % des 67 000 salariés travaillant à Tours. Au-delà des frontières du réseau, quatre salariés sur dix sont rattachés à une

4 Deux communautés « régionales »

Déplacements domicile-travail au sein du réseau de proximité



Tours : une aire urbaine attractive sauf à l'ouest



Traitement des données et réalisation : Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours

Sources : Insee, Recensements de la population 2008, 2009

entreprise dont le siège social est situé dans l'aire urbaine de Paris.

En parallèle, les sièges implantés dans l'aire urbaine de Tours emploient 34 500 personnes en France dont seulement 37 % sont situés en dehors du territoire tourangeau, principalement sur Paris, Orléans, Blois et Poitiers.

Un nombre important de navetteurs entre les aires urbaines de Tours et de Blois

Parmi les personnes en emploi qui résident dans l'aire urbaine de Tours, neuf sur dix travaillent sur le territoire. Plus de

4 000 personnes vont travailler chaque jour en Île-de-France, dont la moitié exerce des professions métropolitaines (*définitions*). Au-delà, environ 1 800 personnes rejoignent l'aire de Blois, elles occupent essentiellement des emplois présentiels ou métropolitains. Moins de 1 000 actifs occupés se dirigent vers Orléans.

Les Blésois sont les plus nombreux à venir travailler dans l'aire urbaine de Tours (environ 1 100). Viennent ensuite les Parisiens qui sont environ 800 à rejoindre chaque jour le territoire. Là encore, les personnes

exerçant des fonctions métropolitaines ou présentiels sont les plus nombreuses à se déplacer quotidiennement. ♦

Méthodologie

La méthode utilisée pour constituer des réseaux privilégiés d'échanges entre aires urbaines est issue de la théorie des graphes. L'objectif est d'identifier, sur un territoire, des réseaux d'aires urbaines, c'est-à-dire des sous-territoires regroupant des aires urbaines qui fonctionnent ensemble de manière privilégiée. Ces sous-territoires sont appelés « communautés ».

La méthode de partitionnement en communautés utilisée est dite « par agrégation ». Il s'agit de fusionner de manière itérative des petites communautés en de plus grandes avec comme point de départ les aires urbaines (au départ, chaque communauté ne contient qu'une aire urbaine), en effectuant les choix qui maximisent une grandeur théorique, la « modularité ». La modularité se calcule par différence entre la somme des flux internes d'une communauté et la somme des flux reliant les mêmes aires urbaines de cette communauté dans un réseau homogène.

Définitions

La zone nommée Grand Ouest comporte vingt-deux aires urbaines de plus de 100 000 habitants. Il s'agit des aires urbaines de Nantes, Rennes, Rouen, Tours, Orléans, Caen, Angers, Le Mans, Brest, Poitiers, Lorient, Saint-Nazaire, La Rochelle, Saint-Brieuc, Niort, Vannes, Bourges, Blois, Quimper, Cherbourg-Octeville, La Roche-sur-Yon et Cholet.

Le terme **flux** correspond à la somme des entrées et des sorties concernant un territoire.

Peuvent obtenir le statut de **métropole** les établissements publics de coopération intercommunale qui forment, à la date de sa création, un ensemble de plus de 500 000 habitants et les communautés urbaines instituées par l'article 3 de la loi n° 66-1069 du 31 décembre 1966 relative aux communautés urbaines.

Une **aire urbaine** est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) offrant un certain nombre d'emplois et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Les **emplois métropolitains** sont ceux occupés par les actifs dans la conception et la recherche, les prestations intellectuelles, le commerce inter-entreprises, la gestion ou la culture et les loisirs.

Les **emplois présentiels** sont ceux occupés par les actifs dans les administrations publiques, la distribution, la santé et le social, l'éducation et la formation ou les services de proximité.

Bibliographie

- L'aire urbaine de Nantes : le cœur d'un réseau « ouest » connecté à Paris, *Insee Analyses Pays de la Loire* n° 8, décembre 2014.
- L'aire urbaine de Nantes : un profil métropolitain singulier, *Insee Analyses Pays de la Loire* n° 7, décembre 2014.
- Les systèmes urbains français, *Datar, Travaux en ligne* n° 10, 2012.

Insee Centre-Val de Loire
131, rue du faubourg Bannier
45034 Orléans Cedex 1

Directeur de la publication :
Jean-Michel Quéllec

Chef de projet :
Pascale Casamayou

Rédactrice en chef :
Annie Clerzau

Relations médias :
medias-centre@insee.fr

ISSN 2416-9471
© Insee 2016

